

Commune de



**MIZOËN**

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

# E X T R A I T

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/58

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf septembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 septembre 2014

*PRESENTS* : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

*ABSENT* : SEVERAC Pascal.

*N'a pas pris part au vote* : BEAUME Hugues

*Secrétaire de séance* : Monsieur MICHEL Gilbert

### DEMANDE DE RECOURS GRACIEUX D'UN PARTICULIER CONTRE UNE AUTORISATION D'URBANISME

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la demande de recours gracieux d'un propriétaire de la commune contre une autorisation d'urbanisme DP0382371420006 concernant des travaux en limite de propriété.

Etant donné que :

L'autorisation d'urbanisme est conforme aux règles d'urbanisme en vigueur,  
Le litige qui oppose les deux propriétaires relève du droit privé,  
Considérant que la demande de recours gracieux est irrecevable,

DECIDE, à l'unanimité, de rejeter la demande de recours gracieux,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche nécessaire à l'exécution de cette décision.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

B. MICHEL

PREFECTURE DE L'ISERE  
- 7 OCT. 2014  
SERVICE DU COURRIER